



Frazz'art

# Projet 2025

## Concours d'Eloquence du Perche

L'Antiquité classique pose les bases de la rhétorique qui font référence encore aujourd'hui. D'Athènes à Rome, elle est au centre de l'espace public et de la vie politique où la défense des idées et le goût du débat sont hissés au rang d'art. Démosthène est connu pour être l'un des plus grands orateurs de l'Antiquité.

La terreur des orateurs, c'était le chahut, il fallait donc s'imposer grâce à la qualité de sa parole et de son argumentation.

L'éloquence, élevée au rang d'art, est plus que jamais d'actualité dans nos démocraties et nos espaces de liberté d'expression.

Nous avons tous quelque chose à dire, à exprimer, à défendre, que ce soit dans un cadre privé ou public, que ce soit dans la cour de récréation, dans la classe, au cours d'un cocktail, d'un repas, d'une réunion, ou avec son voisin dans le train ou l'avion.

Nous avons tous envie de convaincre l'autre du bien fondé de notre pensée et nous aurons plus de chance d'y parvenir grâce à un « savoir parler » et au développement logique et argumenté d'une théorie bien articulée. Cela paraît bien sérieux, mais en réalité c'est un jeu auquel nous invitons les Percherons d'origine et d'adoption à se prêter à l'occasion du concours d'éloquence que l'association Fraz&Art se propose d'organiser en 2025, avec l'appui d'une collectivité territoriale, pour le moins.

### Qui est Fraz&Art ?

L'association est née en 2017. Elle organisa des festivals d'arts de la scène pendant plusieurs années, et étoffa son activité en créant la troupe de théâtre « Les Têtes à Claque » qui se produit sur les scènes percheronnes, dans divers départements français, à Paris, en Avignon etc... 3 pièces sont à l'heure actuelle présentées par cette troupe (spectacles pour enfants et adultes).

Indépendamment de ces représentations théâtrales Fraz&Art accueille chaque semaine un atelier théâtre ouvert à tous, développe son activité auprès de résidents d'Ehpad, forme (pratique scénique et aide à l'écriture de textes) les candidats (scolaires ou non) à des concours d'éloquence, intervient en tant que jury dans des concours organisés par des écoles, des médiathèques, des lycées ou des associations ou institutions tierces, et enfin participe à des salons du livre grâce aux talents littéraires de certains de ses membres dont les ouvrages sont édités (essais, romans, pièces de théâtre, contes, etc.).

### En quoi consiste le projet ?

#### 1) L'esprit du projet :

##### *Pourquoi organiser un concours d'éloquence dans le Perche ?*

Le patrimoine culturel du Perche est très riche. Le patrimoine « immobilier » se partage les faveurs du public avec le patrimoine naturel et artistique. Le patrimoine intellectuel n'est pas en reste, mais demeure peu visible, sauf pour ceux dont la sensibilité et le goût les inclinent vers cet art.

L'organisation d'un concours d'éloquence est l'occasion de mettre en lumière ce patrimoine intellectuel et accessoirement :

- permettre aux enfants/ ado/ jeunes adultes d'améliorer leur aisance à l'oral pour favoriser une meilleure intégration professionnelle,
- favoriser l'aisance aux examens oraux,
- être compris simplement par n'importe quel auditeur,
- « faire naître des images dans la tête des gens »,

Association Loi 1901 Sans but lucratif

Enregistrée à la Sous-Préfecture de Nogent le Rotrou sous le N° 284001182

Licence entrepreneur de spectacles DRAC 28 : PLATESV-D-2022-007744 – Certifié VHSS 2024 -

Siège social : 1 La Tuilerie des Boissières – 28160 – FRAZE

[frazzart.asso@gmail.com](mailto:frazzart.asso@gmail.com) – Tel : 06 08 74 87 17

Site web : [www.https://atelierstheatre.fr](https://atelierstheatre.fr)



# Frazz'art

- faire naître des vocations et pour le moins des « goûts »,
- briller par son talent,
- mettre en lumière l'intérêt d'institutions et de collectivités territoriales ou autres pour ce genre de patrimoine,
- donner du plaisir aux participants (candidats, jurés) et aux spectateurs,
- ajouter de l'éclat à notre région,
- promouvoir et maintenir les patois et la culture régionale du Perche,
- etc...

## 2) Concours par groupes :

Les candidats seront répartis en 4 à 6 groupes de 20 candidats maximum.

- le groupe des CM2\*
- le groupe des collégiens\*
- le ou les groupes des lycéens\*
- le ou les groupes d'adultes (examiner la possibilité de faire deux groupes de 20).

\* tout candidat peut s'inscrire librement, indépendamment de son établissement scolaire.

## 3) Dates proposées des déclamations publiques :

- **samedi 10 mai et ou dimanche 11 mai 2025** pour les groupes de CM2 et collèges
- **samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025, (Journée du patrimoine)** pour les groupes lycées et adultes. Une super finale pourrait être organisée entre les gagnants de tous les groupes.

Tout public sera admis gracieusement pour assister aux déclamations, dont le ou les lieux restent à définir.

## 4) Choix des candidats :

- ▣. **En milieu scolaire** : avec l'accord de l'administration, du ministère de l'éducation nationale et/ou de ses représentants locaux et/ou régionaux, les établissements scolaires seront visités, sensibilisés et invités à participer. Compte tenu du nombre d'établissements dans un rayon de 15 ou 20 km autour de l'institution et/ou de la collectivité territoriale co-organisatrice, à priori, seuls 2 élèves par établissement seraient retenus si 10 établissements scolaires par groupe décidaient de participer. Le choix sera opéré par date d'inscription.
- ▣. **Tout public « adulte » à partir de 16 ans**, sans limite d'âge. La sensibilisation de ce public sera effectuée par la Presse, des banderoles dans la commune ou l'institution co-organisatrice, distribution de flyers dans les médiathèques, bibliothèques, affichages dans les mairies, site internet de notre partenaire « Parc du Perche » et autres sites partenaires. Le choix sera opéré par date d'inscription.
- ▣. **Candidats libres d'âge scolaire** : des candidats de CM2, voire d'autres classes de primaires, de collèges et de lycées, peuvent s'inscrire en candidats libres. Le choix sera opéré par date d'inscription.

## 5) Thèmes :

Tout candidat tirera au sort le thème qui s'imposera à lui.

Chacun choisira sa façon de traiter le thème : il défendra une thèse (qu'il soit pour ou contre), et devra convaincre le jury du bienfondé de sa prise de position.



# Frazz'art

## 6) Ecriture des réquisitoires

Tous les candidats, sans exception, devront écrire le réquisitoire qu'ils déclameront en public. Si cela se révèle trop ardu pour les CM2, nous envisagerons que chacun apprenne un texte à déclamer. Nous pourrions laisser le choix pour chaque individu.

**Nota important** : un ou des prix spéciaux récompenseront les candidats qui auront fait le choix d'un patois utilisé dans le Perche et/ou qui feront référence au patrimoine culturel et immatériel de notre région.

## 7) Durée des déclamations :

Chaque déclamation devra durer entre 2,30 minutes et 5 minutes. Pour avoir des chances de gagner ou de se faire « remarquer » les candidats auront intérêt à apprendre par cœur le texte qu'ils auront écrits.

## 8) Accompagnement et préparation à l'écriture et à la déclamation

Fraz&Art organisera des cours gratuits pour tous les candidats, par groupe, avec un minimum de 8 participants à chaque session.

### **Ces cours porteront sur :**

- aide à l'écriture de textes : 4 heures par candidat.
- préparation à la déclamation : 4 heures par candidat (gestuelle, diction, intonation etc.)
- hot line permanente ouverte pour tous les candidats (téléphone et mail).

Il sera proposé aux enseignants, sur la base du volontariat, d'aider les candidats retenus de leurs établissements.

Nous inciterons également les familles à collaborer activement.

## 9) Les jurys

Les jours de déclamation les candidats seront évalués par un jury composé de « personnalités » dont l'attrait pour « LA Culture », est patent. (Historiens, enseignants, philosophes, écrivains, médiathécaires, artistes, journalistes spécialisés, etc....). Ce choix sera fait en collaboration étroite avec la collectivité ou l'institution co-organisatrice.

**Nota** : Mr Stéphane Bern a déjà donné son accord pour participer en tant que juré.

Les jurés ne seront ni rémunérés, ni défrayés.

Une grille de notation sera remise à chacun des jurés.

Les jurés seront à priori différents pour chaque groupe, sauf si certains acceptent de participer à plusieurs déclamations.

Le nombre idéal de jurés est de 5 à 7 par groupe.

## 10) Délibération, classement et remise des prix

A l'issue des déclamations de tous les candidats de chaque groupe, les jurés remettent leurs grilles de notation et les points sont ajoutés les uns aux autres.

Les trois vainqueurs (troisième, deuxième et premier) sont alors connus et reçoivent tous un prix significatif (Voir budget prévisionnel – annexe 2).

Par ailleurs tous les participants recevront un prix afin de récompenser leur engagement, leur choix, leur courage et marquer par ce geste la reconnaissance que nous leur accordons, indépendamment du classement.



# Frazz'art

**Spécificité** : un ou des prix spéciaux du jury seront remis à ceux qui auront choisi l'un des patois du Perche à l'occasion de leurs déclamations, ou qui feront référence au patrimoine intellectuel de notre région. Si ces personnes craignent de ne pas être comprises par le jury, une lecture en français sera la bienvenue.

## Innovations - aménagements

- 1) Afin de permettre à des jeunes qui n'auraient pas l'environnement familial aidant, mais qui estimeraient être capables ou seulement avoir envie, nous pourrions leur offrir, les jours de déclamation, de déclamer in vivo, sans préparation préalable (sinon une heure ou deux) une thématique tirée au sort (ils auraient droit de choisir parmi trois thèmes qu'ils auraient tirés).

Afin d'aider au processus, le candidat pourrait faire œuvre d'imagination et inventer une histoire fantasque, fantastique, originale, à partir du thème.

**Ce processus vise à gommer une problématique de classe sociale.**

- 2) **Utilisation de l'un des patois du Perche** : nous récompenserons ceux qui auront choisi ce langage pour exercer leur talent d'orateur. C'est une façon de promouvoir et protéger ce patrimoine intellectuel très riche et très beau et qui n'a d'égal que l'histoire et les images qu'il porte.

Fait le 22 juillet 2024

Signé : Le Président de Fraz&Art

Dominique Renaudin

[frazzart.asso@gmail.com](mailto:frazzart.asso@gmail.com)

Tel : 0608748717

Association Loi 1901 Sans but lucratif

Enregistrée à la Sous-Préfecture de Nogent le Rotrou sous le N° 284001182

Licence entrepreneur de spectacles DRAC 28 : PLATESV-D-2022-007744 – Certifié VHSS 2024 -

Siège social : 1 La Tuilerie des Boissières – 28160 – FRAZE

[frazzart.asso@gmail.com](mailto:frazzart.asso@gmail.com) – Tel : 06 08 74 87 17

Site web : [www.https://atelierstheatre.fr](https://atelierstheatre.fr)